

**PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 5 JANVIER 2012**

Le 5 janvier 2012 à 20H30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ORIOL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28/12/2011

Etai^{ent} présents: Monsieur Jean-Claude ORIOL, maire, Messieurs Robert BOSSY, Gérard CORDIER, Alain OSTERNAUD, adjoints, Madame Martine OLLIVIER, adjointe, Mesdames, Patricia PONSONNET, Cécile CELETTE, Karine FURMINIEUX, Elodie SEGALET et Messieurs Thierry ANDRE, Alain DAUTHEVILLE, Guy THOUÉZ, Conseillers Municipaux.

Pouvoir de :

Excusé :

Absent :

M. Robert Bossy a été élu secrétaire de séance.

Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 8 novembre 2012 et signature du registre des délibérations.

Monsieur le Maire présente les condoléances à Mme Milène Mourzelas ainsi qu'à sa famille pour le décès de sa grand-mère.

- **Cantine garderie municipale : fixation des tarifs**: délibération est prise à l'unanimité pour fixer à compter du 1^{er} janvier 2012, en répercutant l'augmentation des prix de repas de la société SHCB (traiteur), les tarifs de la garderie restent inchangés.
 - Prix du repas : 4.10 €
 - Forfait cantine-garderie pour les élèves de l'école publique : 4.80 € et 4.40 € pour chaque enfant supplémentaire d'une même famille (4.10 € de repas et 0.70 € ou 0.30 € de garderie).
 - Tarif pour les bénéficiaires de soutien scolaire : 4.10 €
 - Forfait garderie du matin + midi : 1.10 €
 - Garderie de l'école publique : 1.10 € la demi heure et 1.80 € l'heure

- **Tarif salle sous la mairie** : délibération est prise à l'unanimité pour fixer les tarifs de location de la salle sous la mairie applicables à partir du 1^{er} février 2012, résidents de la commune de Saint-Cyr : 140 €, personnes extérieures à la commune de Saint-Cyr et réveillon : 320 €.

- **Convention d'occupation de locaux commerciaux** : délibération est prise à l'unanimité pour signer la convention et fixer le montant du tarif de location du local commercial de Mme Rachel Reynaud épouse Chirat à 312.85 € TTC avec un effet rétroactif à compter du 1/11/2011.

- **Contrat d'assurance « risques statutaires »** : délibération est prise à l'unanimité afin de souscrire une convention d'assurance auprès d'une assurance agréée qui couvre tout ou partie des risques suivants :
 - agents affiliés à la CNRACL : décès, accident du travail, maladie ordinaire, longue maladie/longue durée, maternité.
 - agents non affiliés à la CNRACL : accidents du travail, maladie grave, maternité, maladie ordinaire.

Durée du contrat : 2 ans à effet au premier janvier 2012

- **Diagnostic accessibilité « bâtiments » groupement de commandes** : suite à la loi du 11 février 2005 sur le principe « d'accès à tout pour tous » une nouvelle réglementation accessibilité s'applique à l'ensemble des Etablissement recevant du public (ERP) quelle que soit leur activité. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de la communauté de communes pour l'adhésion à un marché groupement de commandes d'études diagnostic accessibilité.
- **Mairie – bibliothèque – cantine - choix de l'entreprise pour le lot n°1 terrassement et signature de l'acte d'engagement** délibération est prise à l'unanimité approuvant le choix de l'entreprise et le montant des prestations proposées établies par la commission d'appel d'offre pour le lot n° 1 terrassement suite à l'appel d'offres ouvert pour la construction de l'ensemble mairie-bibliothèque-cantine et autorisant Monsieur le Maire à signer le marché.
- **Convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) entre la commune de Saint-Cyr et la famille Lambert** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver la convention portant sur un Projet Urbain Partenarial (PUP) qui a pour objet la prise en charge financière, par les propriétaires, des équipements publics nécessaires. Sont concernées : la voirie, l'électricité et l'eau potable.
- **Mise en place de signalisation** : délibération est prise à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Maire à prendre un arrêté permanent suite à la mise en place de panneaux « Stop » aux intersections des voies suivantes, les véhicules sortant de la rue des Acacias devront marquer un temps d'arrêt avant de s'engager sur la rue de la Chaux et les véhicules sortant de la rue du Campo Santo devront marquer un temps d'arrêt avant de s'engager sur la rue des Jardins.
- **Prolongement de la période de recrutement d'un agent vacataire** : le service cantine connaît, toujours, certains jours, une hausse de la fréquentation. Le personnel actuellement en poste pour ce service n'est pas suffisant délibération est prise à l'unanimité pour prolonger le recrutement d'un agent vacataire pour aider au service cantine (encadrement des enfants et aide pour le ménage).
- **Projet d'implantation de jeux de boules à Morel** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver le projet d'implantation des jeux de boules à Morel et approuver les devis des entreprises MTP et EVTP pour l'aménagement de terrain de sport boules lyonnaise comprenant 16 jeux d'environ 30m de long et de 2.50 m de large ainsi que d'une plateforme.

- **Urbanisme :**

Permis de construire Modificatif :

Ségealet Mélanie – rue des jardins – modification toiture : avis favorable

Ségealet Elodie/Blache Stéphane – rue des jardins – modification toiture : avis favorable

Permis de construire :

Chhout Philippe- 17 rue du Razat – régularisation abri transformé en logement : avis favorable

Brutier Martine – Sud de Monreau – maison individuelle : avis favorable

Bogiraud Sébastien et Aurélie – rue de la Vernée – garage: avis favorable

Picot Pierre – 10 allée du Béchet – maison individuelle: avis favorable

Royer Aline – 15 allée du Béchet – maison individuelle: avis favorable

2 PA – ZI Prachenet – bâtiment industriel: avis favorable

Déclaration préalable :

Lambert Jean-Christophe – 7 rue de la vernée – division de parcelles : avis favorable

Tissandier Gérard – 46 rue des Hauts de l'Eterpas – abri de jardin : avis favorable

Certificat d'Urbanisme :

Me Courtes Lapeyrat –La Chaux

Me François Giraud – Fontane

Me Courtes Lapeyrat – La Teyre/Prachenet

QUESTIONS DIVERSES :

- **local jeux de boules** : Monsieur le maire présente au Conseil Municipal le résultat de la consultation de l'appel d'offres concernant l'élaboration de plans pour la construction d'un local pour les jeux de boules à Morel. L'offre du bureau atelier espace architecture a été retenue.
- **Cyclotouristes Annonéens** : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une demande de l'association cyclotouristes Annonéens concernant l'utilisation à titre gracieux ou à moindre coût de la salle des Mûriers . Le Conseil Municipal à l'unanimité donne un avis défavorable à cette demande.
- **ADAPEI de l'Ardèche** : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une demande de l'ADAPEI concernant l'utilisation à un tarif préférentiel de la salle des Mûriers. Le Conseil Municipal à l'unanimité propose de louer la salle au tarif exceptionnel de 600 € réservé aux associations extérieures qui louent la salle en semaine.
- **Saint-Cyr de France** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les Saint-Cyr de France auront lieu les 8 et 9 septembre 2012 à Saint Ciers du Taillon en Charente Maritime.
- **Société de musique Espérance de Vernosc**: Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une demande de la société de musique Espérance de Vernosc pour se produire dans la commune lors d'un concert. Les élus proposent que la société prenne contact avec le comité des fêtes.
- **Salle sous la mairie** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la chaudière du chauffage de la salle sous la mairie est fendue, il est nécessaire de la remplacer et présente un devis de l'entreprise Fourneron pour un montant de 6 624 € HT. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.
- **Agility club Annonay** : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un courrier de la société Agility Club pour l'organisation d'une manifestation les 4 et 5 août 2012. Les élus proposent le terrain de Morel. Une rencontre avec le club sera proposée afin d'obtenir de plus amples renseignements.
- **Bibliothèque** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une rencontre avec Mme Lhuillier de la BDP et l'association Alinéa pour le projet de construction de la bibliothèque.
- **AFR** : Monsieur Alain Osternaud indique au conseil municipal que suite à l'obtention d'une subvention du Conseil Général, l'association Familles Rurales a pu acquérir des jeux en bois qui seront mis à disposition des différentes associations Familles Rurales locales. Familles Rurales demande un local pour le stockage de ces jeux. Les élus proposent le nouveau local technique sportif. M. Osternaud informe également que l'AFR souhaite développer de nouvelles activités et demande des créneaux horaires pour l'utilisation des salles. L'AFR soumet également la demande d'une salle pour les jeunes.
- **Feuillets municipal** : Monsieur le Maire remercie vivement Monsieur Thierry André pour l'élaboration et la mise en page du feuillet qui sera prochainement distribué dans les boîtes aux lettres de la commune.
- **Questionnaire BMX** : Madame Martine Ollivier indique que 59 réponses ont été réceptionnées en mairie pour le questionnaire BMX. Une étude de ces réponses sera faite par la commission vie associative.